



Prix de l'expérience clients et de l'innovation  
dans la gestion d'actifs  
- 3e édition -

# RÉGLEMENT & MÉTHODOLOGIE

## **I. AM TECH DAY AWARDS 2018**

Les AM TECH DAY AWARDS récompensent les sociétés spécialisées dans le domaine de la gestion d'actifs, proposant les services clients et solutions technologiques les plus innovants de l'année.

Cette démarche purement qualitative intègre, en fonction des catégories de prix, les réponses à différents critères ainsi que l'aspect disruptif et la valeur ajoutée du produit, service ou projet.

## **II. Prix**

- Prix de la meilleure expérience client
- Prix du projet le plus innovant de l'année (organisationnel ou technologique)
- Prix de la start-up la plus innovante de l'année (moins de 5 ans d'existence)
- Prix de la solution technologique la plus innovante de l'année
- Prix de la RegTech la plus innovante de l'année
- Prix du coup de cœur du jury
- Prix de l'AmTech leader récompensant une entreprise

**L'AGEFI se réserve le droit de supprimer, ajouter ou regrouper plusieurs prix.**

## **III. Période de référence**

La période de référence est comprise entre le 1er juin 2018 et le 1er juin 2019.

## **IV. Critères de participation**

Peuvent candidater à l'AM TECH DAY AWARDS toutes les sociétés officiant en Europe dans le domaine de la gestion d'actifs. Pour concourir, la société participante devra cocher la case ou les cases correspondant au(x) prix pour le(s)quel(s) elle souhaite concourir. Elle devra ensuite compléter les pages associées au prix concerné au sein du dossier de candidature.

Pour chaque prix pour lequel elle concourt, la société participante peut fournir en annexe un PowerPoint d'un maximum de quatre diapositives ou une vidéo de trois minutes maximum.

## **V. Modalité de participation**

Le dossier devra être envoyé complété à Manon Pansu (voir les coordonnées à la fin du règlement) au plus tard le vendredi 13 juillet 2018.

## VI. Composition du jury

- **Muriel FAURE**, présidente de la Commission recherche et innovation - AFG
- **Nadia FILALI**, directrice des programmes Blockchain & pilote de LaBChain - CAISSE DES DEPOTS
- **Stanislas GUÉRIN**, responsable des investissements - AGAMI
- **Patrick GANANSIA**, dirigeant & fondateur - HEREZ
- **Anne LEBRETON WOLF**, business angel
- **Bruno CELLIER**, président - LEMON PATRIMOINE
- **Julien CIROUX**, senior manager – ACCENTURE
- **Vincent LAPADU-HARGUES**, responsable de la filière gestion d'actifs et de l'accompagnement R&D - FINANCE INNOVATION
- **Ludivine GARNAUD**, rédactrice en chef des événements – L'AGEFI

## VII. Méthodologie AM TECH DAY AWARDS 2018

- 1- Tous les dossiers sont soumis aux membres du jury concerné sans présélection.
- 2- Chaque membre du jury analyse l'ensemble des dossiers de candidature. Il sélectionne les trois dossiers qu'il estime les meilleurs par catégorie (choix 1, choix 2 et choix 3). Le choix 1 est valorisé 15 points, le choix 2 est valorisé 10 points et le choix 3 est valorisé 5 points.
- 3- Le lauréat pour chaque catégorie sera celui ayant totalisé le plus grand nombre de points.
- 4- Les résultats ne seront dévoilés que lors de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu le 17 octobre prochain.

## VII. Calendrier

- Date limite de réception des dossiers de candidature : vendredi 13 juillet
- Envoi des dossiers aux membres du jury : lundi 23 juillet
- Date limite du vote des membres du jury : mardi 14 septembre
- Consolidation des résultats : semaine du 18 septembre
- Remise des prix en clôture de l'AM TECH DAY 2018 : 17 octobre

## VII. Envoi des dossiers :

Par mail : [mpansu@agefi.fr](mailto:mpansu@agefi.fr)

ou

Par courrier :

L'AGEFI

A l'attention de Manon Pansu

AM TECH DAY AWARDS

Immeuble le Malesherbes

102-116, rue Victor Hugo

92300 Levallois-Perret

Tél. : + 33 (0)1 41 27 47 81